



Les Pyrénées
Parc National

Le journal du Parc national des Pyrénées

Empreintes



Les tourbières
Pédestarrès
Troumouze
Pages 6-7



Éco-responsabilité

Opération «zéro pesticide»
Le parc national accueille des Espaces Info Énergie
Pages 12-13

N° 28
Hiver 2010

Sommaire

Actualités

Edito

Actualités

Pages 2-4

Un territoire à vivre

Prairies fleuries, les lauréats récompensés

La MAET, prairies fleuries en 2010

Le parc national finance vos plans d'urbanisme

Page 5

Un territoire à connaître

Les tourbières

La reproduction des grands rapaces

Le fiancé des oiseaux

Les Amis du Parc national des Pyrénées

Pages 6-9

Un territoire à partager

Les guetteurs du ciel

Patrimoine et insertion

Cauterets, un refuge à oiseaux

Montagne pour tous

Pages 10-11

Un territoire pour demain

Opération «zéro pesticide»

Les Espaces Info Énergie

Pages 12-13

Les pages Enfants

Quizz éco-gestes (jeu)

Trie tes déchets (jeu)

Pages 14-15

Maisons du parc national

Livres

Page 16

Empreintes

Le journal du Parc national des Pyrénées

Parc national des Pyrénées

Villa Fould - 2, rue du IV Septembre
65007 Tarbes cedex

Directeur de publication : Gilles Perron

Coordination : Marie Hervieu

Rédaction : Lydie Jouve

Iconographie : Marie Hervieu

Ont participé à ce numéro : C. Arthur, C. Cognet, J. Combes, C. Cuenin, E. Daunes, E. Deutsch, M. Empain, P. Fontanilles, S. Guichemer, Y. Haure, M. Hervieu, O. Jupille, N. Laffeuillade, P. Nuques, P. Ospital, D. Penin, B. Pontic, E. Sourp, J.-G. Thiébault, M.-C. Torrente

Photos : Parc national des Pyrénées/C. Arthur/Y. Bielle/J. Burre/M. Empain/P. Fontanilles/L. Jouve/N. Laffeuillade/L. Nédélec/C. Plisson/A. Riffaud, La Maison de la Montagne, G. Debouvierie, D. Rossier, Les Amis du Parc national des Pyrénées, familleBaudière

Conception : www.emendy.com

Impression : Images-Tarbes



Edito

Lors d'un précédent éditorial, je vous précisais que le parc national était en pleine mutation. Ce changement, je le vois et le vis au quotidien. Depuis la nouvelle loi sur les parcs nationaux et les nouvelles responsabilités données à ces derniers en matière de développement de territoire, le Parc national des Pyrénées s'est doté de l'ensemble des moyens humains nécessaires pour mener à bien cette mission.

Un important travail collectif a été réalisé dans le cadre de l'élaboration de la charte, et le conseil d'administration va prochainement se prononcer sur un avant-projet de ce document stratégique pour notre territoire. Sans attendre la mise en œuvre de la charte, le Parc national des Pyrénées initie déjà des démarches éco-responsables. L'éco-responsabilité des acteurs du territoire sera un axe de travail fort de la charte. L'établissement public Parc national des Pyrénées se veut exemplaire en la matière. Ainsi, les rénovations des bâtiments sont aux normes du Grenelle ; les voitures louées bénéficient du label éco-responsable et une convention avec EDF a été signée pour la fourniture d'énergie verte.

Nous souhaitons cependant aller plus loin avec nos partenaires. Aussi, une opération « zéro pesticide », avec six communes du territoire a été mise en place et des Espaces Info Énergie à l'attention des habitants des vallées d'Ossau et d'Aure sont organisés. L'éco-responsabilité est du ressort de tous, ensemble faisons en sorte que notre territoire soit exemplaire en la matière.

Ce thème nouveau pour le Parc national des Pyrénées se développe. Ce numéro vous présente les actions concrètes déjà mises en œuvre.

André Berdou

Président du conseil d'administration du Parc national des Pyrénées

Actualités

Les parcs des Pyrénées s'engagent sur des actions communes

Le Parc national des Pyrénées, le Parc régional des Pyrénées ariégeoises et le Parc régional des Pyrénées catalanes s'associent sous l'égide du commissariat de massif pour mener des actions communes répondant aux enjeux du développement durable.

Une convention a été signée portant sur diverses thématiques : paysage, réintroduction du bouquetin, tourisme durable, mise en réseau des différents espaces protégés pyrénéens,

développement des espaces forestiers, agropastoralisme, participation à des manifestations communes et mise en commun d'animation de sensibilisation. Les présidents des trois parcs et le commissaire à l'aménagement des Pyrénées ont tous souligné l'intérêt d'une telle démarche et le caractère totalement innovant de ce type de partenariat.

La convention est consultable dans son intégralité sur www.parc-pyrenees.com.

Rencontres des Parcs nationaux de France à Florac

Les Rencontres 2010, placées sous le signe de « La nature en partage » ont célébré les 40 ans du Parc national des Cévennes et le cinquantenaire de la loi fondatrice des parcs nationaux français. Elles ont réuni, du 13 au 16 octobre dernier, 300 représentants des neuf parcs nationaux français, du futur parc national des Calanques, de parcs étrangers et d'espaces naturels protégés. Au programme : des tables rondes, des

échanges d'expérience avec les invités, des points d'étape sur la mise en place des chartes, des regards sur les mutations et les enjeux, mais aussi des circuits-ateliers thématiques.

Co-organisé par l'établissement public Parcs nationaux de France et le Parc national des Cévennes, l'événement était labellisé « Année internationale de la biodiversité » par le ministère en charge de l'Ecologie.



Le retour des chauves-souris

Le site des anciennes sources thermales de Pauze Vieux abrite plusieurs colonies de chauves-souris, toutes protégées au niveau national. Il a été réhabilité l'hiver dernier par la Communauté de communes de la vallée de Saint-Savin, période où les chauves-souris quittent les lieux.

Cet été, les gardes-moniteurs de la vallée de Cauterets sont allés vérifier si, après les travaux de l'hiver, les chauves-souris étaient bien revenues.

En sortie de gîte, ils ont pu comptabiliser 672 petits rhinolophes. Ravis de constater que le lieu semble leur convenir à merveille, les gardes-moniteurs sont entrés avec précaution. Là, accrochés par petits groupes à la voûte, une centaine de jeunes encore non volants attendaient le retour de leur mère. La maternité s'était réinstallée et jouait bien son rôle, preuve que les travaux ne leur ont pas été défavorables.



Barèges et le Parc national des Pyrénées : cap vers Natura 2000

La commune de Barèges et le Parc national des Pyrénées s'associent pour la mise en œuvre de Natura 2000. L'Etat a confié l'animation du site « Barèges - Ayry - Piquette » à la commune de Barèges, et celle du « Néouvielle » au Parc national des Pyrénées.

Une partie du site Natura 2000 « Néouvielle » se situe sur la commune de Barèges qui a une connaissance fine du territoire, de ses acteurs et de leurs enjeux.

D'autre part, pour mener à bien ses missions sur le site « Barèges - Ayry - Piquette », la commune

souhaite bénéficier du soutien technique du Parc national des Pyrénées.

Une convention lie les deux partenaires et définit leur appui mutuel pour la bonne mise en œuvre des actions Natura 2000.

La découverte d'une station de tritons marbrés

La présence du triton marbré en montagne est une surprise. Car l'espèce est rare dans les Pyrénées, comme dans les Alpes. Cette découverte est à mettre en relation avec la présence d'autres espèces d'amphibiens en montagne :

- le crapaud calamite que l'on trouve dans 3 ou 4 stations dans le parc national au-dessus de 1000 mètres,
- le crapaud commun, observé dans quelques rares stations à plus de 1500 mètres,
- le crapaud accoucheur, moins rare,
- le triton palmé, présent dans quelques stations isolées pouvant atteindre 2500 mètres et comprenant très peu d'individus.

Les gestionnaires du Parc national des Pyrénées interrogent les scientifiques sur l'origine de ces présences exceptionnelles. Ancestrale ? Les populations, suite au retrait des glaciers, seraient restées en altitude et auraient été piégées. Autre hypothèse, l'espèce a connu une expansion en haute montagne à partir de

la plaine, puis le développement forestier a isolé la station. Dans ces deux cas de figure, l'origine est alors naturelle.

Anthropique ? Les individus auraient pu être introduits par l'homme volontairement ou involontairement, lors de transport de larves à l'occasion de repeuplements en poissons.

Ces stations isolées présentent souvent des caractéristiques génétiques, démographiques ou physiologiques particulières, comme au Néouvielle où la station de crapauds accoucheurs fonctionne avec peu d'individus. Cette originalité peut justifier un démarche de conservation.



Hommage à trois administrateurs décédés

Le conseil d'administration, réuni le 8 octobre 2010, a rendu hommage à trois de ses administrateurs décédés. Ils ont marqué, par leur fidélité et leur engagement, cette assemblée mais aussi la vie du Parc national des Pyrénées.



- Le **Professeur André Baudière** s'est éteint le 16 juillet dernier à l'âge de 78 ans. Professeur de botanique à l'université de Toulouse, et fervent connaisseur de la flore des Pyrénées, il siégeait au conseil d'administration du Parc national des Pyrénées comme personnalité qualifiée. André Baudière a maintenu au plus haut niveau, avec compétence et passion, la botanique, la floristique et les sciences de l'environnement. Il était adoré par ses étudiants, subjugués par ses étincelants enseignements théoriques et de terrain. Certains d'entre eux travaillent aujourd'hui dans les équipes du Parc national des Pyrénées. Sa bonhomie, son sens de l'humour resteront longtemps dans nos esprits. Avec lui, la science était à visage humain et la malice rejoignait toujours l'érudition.



- Jean Pierre Casaux**, âgé de 61 ans est décédé le 31 août 2010. Maire d'Accous depuis 2001 il avait succédé, à ce poste, à Gaston Larrensou. Le Parc national des Pyrénées a perdu un de ses fervents défenseurs. Il pensait que la charte du Parc national des Pyrénées pouvait aider au développement de la vallée d'Aspe, cette vallée qu'il aimait et qu'il a servie notamment à la communauté de communes. Engagé, il l'était également dans le domaine social. Ses réalisations, à Accous, en témoignent. Toujours à l'écoute, fervent humaniste, il voulait que son action politique ne laisse personne au bord du chemin. Ce chemin qu'il a abandonné trop vite, emporté par la maladie.

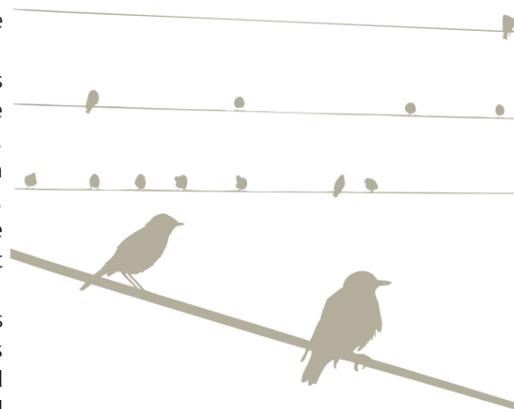


- Pierre Coste** nous a quitté à l'âge de 69 ans le 10 octobre 2010. Son engagement dans les Amis du Parc national des Pyrénées était ancien et profond. Vice président en 2008 et président du comité des Hautes-Pyrénées en 2003, il a collaboré pendant toutes ces années avec le Parc national des Pyrénées. Partenaire du parc national, il apportait sans cesse ses connaissances pyrénéistes et son soutien aux actions et animations de l'établissement. En mai dernier, il siégeait au CESC (Conseil Economique Social et Culturel) du parc national. Il a été un pilier d'une collaboration ancienne et fructueuse pour sensibiliser le plus grand nombre aux richesses des Pyrénées, de son patrimoine faunistique, floristique et culturel.

RTE en prise directe avec l'environnement

C'est une première en France. RTE (Réseau de Transport d'Électricité), gestionnaire du Réseau Public de Transport (RPT) d'électricité en France et le Parc national des Pyrénées s'engagent pour l'environnement. Les deux partenaires viennent de signer une convention - d'une durée de 3 ans - qui détermine un programme d'actions de préservation de l'environnement dans le Parc national des Pyrénées. Avec cette convention, RTE réaffirme qu'il a toujours été attentif à la dimension environnementale dans le cadre de l'implantation et de l'entretien de son réseau électrique au sein du Parc national des Pyrénées. Le texte officialise les opérations déjà conduites sur le terrain pour la traversée du parc national par le réseau haute tension et très haute tension de RTE. La convention s'articule autour de trois objectifs principaux :

- Le développement de la biodiversité. L'amélioration des techniques de repérage des espèces (principalement les oiseaux) qui peuvent être impactées par les ouvrages de RTE.
- La surveillance et la maintenance des installations doivent s'organiser, lors de « moments clés », selon le rythme de la nature, afin de limiter au maximum la nuisance de la pollution atmosphérique et sonore. Il s'agit, par exemple, de tenir compte des périodes de nidification pour l'utilisation d'hélicoptères et autres engins.
- RTE s'engage à ramasser tous les déchets laissés lors de l'entretien des ouvrages (câbles et matériels) afin de restituer un site naturel propre au bénéfice des usagers du Parc national des Pyrénées.



Prairies fleuries : les lauréats récompensés

La remise des prix du concours « Prairies Fleuries » a eu lieu à l'occasion de la Foire aux Côtelettes de Luz Saint-Sauveur. Organisé par le Parc national des Pyrénées et l'ADASEA sur le canton de Luz Saint-Sauveur, il est le premier concours d'excellence agri-écologique. Pour la première fois, des prix récompensent les agriculteurs qui relèvent le défi du maintien de la richesse en espèces de leurs prairies de fauche. Un partenariat riche et novateur avec la Chambre d'Agriculture et le Conservatoire Botanique Pyrénéen a permis de mettre en place ce concours. Samedi 25 septembre, après une fin de

matinée consacrée aux concours agricoles de la race barégeoise, et en présence des nombreux élus venus assister à cette fête du pastoralisme, les lauréats ont pu recevoir leurs prix des mains des partenaires du concours. Ainsi, Pierre Caussieu, de Gavarnie, a reçu le prix paysage par Georges Azavant, vice-président du parc national. Bastien Lassalle, de Betpouey, a eu le prix agricole remis par Bernard Souberbielle, vice-président du parc national et élu de la Chambre d'Agriculture. Danièle Broueilh-Nogué a obtenu le prix écologique par Jacques Brune, président du Conservatoire Botanique Pyrénéen. Enfin, Denis Laporte

a reçu le Grand Prix des mains de Jean-Louis Cazaubon, président de la Chambre d'Agriculture des Hautes-Pyrénées. Denis Laporte et Danièle Broueilh-Nogué iront maintenant concourir à Paris pour décrocher le prix national de la plus belle prairie fleurie 2010 ! Deux lauréats dans chacun des 13 parcs régionaux (Vosges, Brenne, Camargue, Chartreuse, Haut-Jura, Lorraine, Bauges, Morvan, Pilat, Pyrénées Catalanes, Vercors, Volcans d'Auvergne, Vosges du Nord) et cinq parcs nationaux (Cévennes, Écrins, Mercantour, Pyrénées, Vanoise) participeront au concours national. Résultat en début d'année...

La MAET « Prairies fleuries » en 2010

En 2009, le Parc national des Pyrénées avait mis en place, avec l'ADASEA des Hautes-Pyrénées, une mesure agri-environnementale territorialisée (MAET) « Prairies fleuries » dans quatre vallées des Hautes-Pyrénées. Le résultat de cette première année ? La signature de 65 contrats avec les agriculteurs, couvrant 620 hectares de prairies de fauche. En 2010, l'opération a été reconduite sur les Hautes-Pyrénées : 650 nouveaux hectares ont ainsi été engagés par 65 éleveurs. Le Parc national des Pyrénées s'est associé à la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-

Atlantiques pour élargir cette mesure aux vallées béarnaises. Ainsi, 26 éleveurs béarnais y ont adhéré en engageant 300 hectares de prairies.

Ce sont donc plus de 1 270 hectares de prairies naturelles que le parc national accompagne fin 2010. Cela représente un investissement de plus de 150 000 € par an, financé par le parc national, l'Union Européenne et, de façon moindre, par l'Etat. Le dispositif sera renouvelé en 2011, avec comme objectif d'atteindre les 2 000 hectares de prairies.



Le parc national finance vos documents d'urbanisme

Le Parc national des Pyrénées, dans le cadre de la Convention Interrégionale de Massif des Pyrénées (2007-2013), participe au financement de Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), Plans de Référence ou Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) avec une forte approche environnementale. Et ce, à l'échelon de la commune ou d'une intercommunalité. Ainsi, depuis 2007, le parc national a financé huit PLU, un PADD intercommunal et un Plan de Référence. Modalité : taux d'intervention maximum de 30% avec un plafond de 15 000 euros. **Contact :** Elodie Daunes 05 62 54 16 95 chargée de mission « Urbanisme et patrimoine architectural »



Les gîtes Panda :

Les gîtes Panda (label créé par WWF en 1993) sont des gîtes ruraux, des chambres d'hôtes ou des gîtes de séjours préalablement agréés « Gîtes de France », situés majoritairement sur le territoire d'un parc national ou d'un parc naturel régional. Ils ont pour but de participer à la protection et à la valorisation de l'environnement en respectant les règles suivantes :

- préservation des milieux naturels et des espèces,
- éco-construction,
- éco-citoyenneté,
- accompagnement des clients dans la découverte,
- tourisme durable.

Le Parc national des Pyrénées et les antennes des relais des gîtes de France 65 et 64 engagent avec WWF une campagne pour renforcer sur le territoire l'offre autour du label « Gîtes Panda ». Le but est de proposer à WWF de nouvelles labellisations pour l'année 2011 (au-delà des 8 actuelles). Ainsi les premières prévisites ont été réalisées en vallée d'Aure au mois de septembre. Le parc national et les relais des gîtes souhaitent donc identifier de nouveaux propriétaires « Gîtes de France » intéressés par cette démarche et ce label.

Contacts :
Parc national des Pyrénées, Joël Combes : Tél. 05 62 54 16 94
Relais des Gîtes de France 65 : Tél. 05 62 34 31 50
Relais des Gîtes de France 64 : Tél. 05 59 11 20 64

Louvie Juzon la tourbière de Pédestarrès

Riche d'un patrimoine historique, écologique et paléologique, la tourbière de Pédestarrès (Béarn) est en danger. Il est urgent d'agir pour la sauvegarde, la restauration et la valorisation du site.

Les tourbières sont des zones humides particulières dont le sol se compose de tourbe. La tourbe résulte d'une lente accumulation de matière végétale qui ne se dégrade pas. La tourbière de Pédestarrès appartient à cette catégorie de zone humide. De part sa taille, sa position géographique au sud de l'Europe et sa composition, elle représente un site naturel d'intérêt majeur, quasi unique, du patrimoine pyrénéen. Son origine remonte à la fin de la dernière période glaciaire (le Würm). A cette époque reculée, le glacier d'Ossau occupait encore les collines de Sainte-Colome, à l'ouest et au nord de la tourbière.

Mémoire des Pyrénées et des Pyrénéens

Au cours du lent processus d'accumulation de la tourbe, de l'ordre de quelques centimètres par siècle, celle-ci capte et conserve les pollens issus de la végétation alentours. L'étude des pollens s'effectue au moyen de carottages. Ce procédé permet de remonter le temps et de retracer l'histoire de la végétation de la région. Les

scientifiques mesurent ainsi l'évolution du climat et suivent localement les étapes de la déglaciation initiée il y a 30 000 ans. Mais l'étude des pollens permet également de retracer les étapes de l'action de l'homme sur son milieu via notamment l'agriculture avec l'utilisation des plantes cultivées. La tourbière apporte ainsi de précieuses informations sur l'occupation humaine dans les vallées et les phases successives qui ont jalonné cette présence. Véritable bibliothèque naturelle à ciel ouvert, la tourbière fait découvrir le passé des Pyrénées et plus encore des Pyrénéens.

Fonctions écologiques

Les zones humides et les tourbières en particulier jouent un rôle prépondérant dans notre environnement en assurant une gestion gratuite de la ressource en eau. La tourbe, à l'image d'une éponge, est capable d'emmagasiner d'importantes quantités d'eau. Durant de fortes pluies, la tourbière atténue les crues. Cette eau sera restituée pendant la saison sèche. La tourbière est, par conséquent, un écosystème important dans la régulation du débit des cours d'eau. Par ailleurs, la tourbe, de part son activité

mécanique et chimique, participe au recyclage de l'eau et à son épuration. Dans un autre registre, la tourbière contribue à l'atténuation du changement climatique en captant d'importantes quantités de CO₂ stockées dans la tourbe. La zone humide de Pédestarrès participe activement, et à moindre coût pour la société, au maintien des ressources naturelles et d'un environnement de qualité.

Les habitats naturels, la faune et la flore

Les conditions de vie qui règnent dans une tourbière sont très contraignantes pour la flore comme pour la faune. Certains animaux et végétaux réussissent néanmoins à s'adapter. Ils forment, de ce fait, un groupe biologique très spécialisé à l'image des sphaignes, des plantes carnivores ou du lézard vivipare et présente un grand intérêt scientifique. L'écosystème tourbière se constitue de plusieurs types de milieux, encore appelés habitats naturels, tout à fait originaux. Les buttes de sphaignes en sont les éléments les plus remarquables.

Valeur économique

Une fois séchée, la tourbe représente un bon combustible utilisé autrefois pour un usage domestique. Elle peut également servir en horticulture, comme terreau. A ce titre, la tourbière de Pédestarrès a été exploitée de façon industrielle de 1982 à 2003. Cette activité a malheureusement entraîné une diminution de près de la moitié de la tourbière en superficie, créant des dommages préjudiciables à son fonctionnement et à son maintien. Unaniment reconnu pour ses multiples intérêts, le site de Pédestarrès est menacé, à court terme, si des actions de restauration ne sont pas rapidement entreprises.

Plan de sauvetage

Sur le plan foncier, la tourbière se trouve principalement sur la commune de Louvie-Juzon, en aire d'adhésion du Parc national des Pyrénées, et une partie du site appartient au Conseil général des Pyrénées-Atlantiques. Le site est d'ailleurs entièrement classé en Espace Naturel Sensible (ENS) au titre de la compétence du département. Un groupe

de travail initié par la commune et le conseil général et auquel est associé le parc national a récemment vu le jour pour œuvrer à la restauration écologique du site ainsi qu'à sa valorisation touristique. L'objectif de ce partenariat est de mobiliser des moyens financiers, scientifiques et techniques pour réactiver les processus naturels qui permettront à la tourbière de se régénérer et de perdurer. Le projet sera concrétisé par la rédaction d'un document de planification spécifique appelé plan de gestion, actuellement en préparation. En 2011, un appel à candidature sera lancé pour une étude scientifique qui posera les bases de la réhabilitation du site.

Valeur touristique

La commune de Louvie-Juzon souhaite aujourd'hui valoriser la tourbière pour en faire un pôle de tourisme vert. Elle a engagé depuis 2009, avec le soutien technique et financier du parc national, du conseil général et de la DREAL Aquitaine, des travaux d'entretien et de mise en valeur de la tourbière ainsi qu'un accueil du public pour des visites pédagogiques du site. Ces travaux sont réalisés par de jeunes étudiants de Louvie-Juzon. Le Parc national des Pyrénées a accompagné ces jeunes dans la démarche de la commune, notamment au travers d'une journée de sensibilisation et de formation à la spécificité des zones humides et des tourbières.



Troumouse, témoin des glaciers et du début du pastoralisme

Depuis 2 ans, à Troumouse (Hautes-Pyrénées), des scientifiques du CNRS percent les secrets de la tourbière. Elle révèle l'histoire des 10 000 dernières années, encore assez mal connues. Ce programme nommé « ANPYR » bénéficie du soutien du Parc national des Pyrénées. Les spécialistes ont prélevé des « carottes » de tourbes pouvant mesurer jusqu'à 3,50 mètres. A partir de l'analyse des sédiments et de datations, ces échantillons livrent l'histoire du site, les variations du climat et du glacier. Ils permettent aussi de percevoir la présence des hommes. Ainsi, la tourbière raconte que le glacier n'a pas disparu subitement. Des périodes de refroidissement et de réchauffement se sont alternées. A Troumouse, le glacier était encore là il y a environ 5 000 ans. Puis, la végétation a suivi et une forêt de bouleaux s'est installée. Elle a été entièrement brûlée, créant ces prairies d'estive telles qu'elles sont aujourd'hui. C'est dès cette date que les premiers bergers ont amené leurs troupeaux en pâturage.



La reproduction des grands rapaces

une année moyenne pour le gypaète barbu,
une mauvaise année pour le vautour percnoptère

Le suivi des grands rapaces s'inscrit dans une démarche nationale de veille écologique. Chaque année, le Parc national des Pyrénées mobilise sur cette opération l'équivalent de deux emplois à temps plein. Les agents du parc national suivent huit espèces : gypaète barbu, vautour percnoptère, milan royal, aigle royal, faucon pèlerin, vautour fauve, circaète Jean-le-Blanc et hibou Grand-duc.

Les résultats 2010 sur les deux espèces prioritaires (gypaète barbu et vautour percnoptère)

S'agissant des naissances, l'année 2010 a été plutôt moyenne pour le gypaète barbu avec l'envol de 6 jeunes sur les 14 couples présents sur le versant nord des Pyrénées. Les échecs de reproduction se répartissent comme suit : 29 % à la ponte, 48 % durant la couvaison et 29 % durant l'élevage du jeune. On retrouve en 2010 les mêmes couples qui « marchent » : un en vallée d'Aure, les deux de la vallée de Luz, celui de la vallée de Caunterets et deux couples en vallée d'Aspe. Depuis 10 ans, les couples d'Ossau et d'Azun parviennent avec difficulté à mener à bien leur reproduction.

Pour le vautour percnoptère, l'année 2010 est une mauvaise année, la pire même depuis 2000, avec un nombre moyen de jeune envolé par couple de 0,56. L'absence de nichées à deux jeunes illustre cette mauvaise année, alors qu'elles ont représenté 10 % des nichées réussies entre 2000 et 2009. Les mauvaises conditions météorologiques qui ont régné sur les Pyrénées occidentales entre mai et début juillet sont vraisemblablement à l'origine de cette faible reproduction. Tous les échecs ont eu lieu lors de la phase de couvaison. Cette calamiteuse année 2010 fait suite à l'année 2009 qui était déjà une mauvaise année pour le vautour percnoptère avec 0,64 jeune envolé par couple.



Le fiancé des oiseaux



Les gardes-moniteurs du Parc national des Pyrénées étudient de près les oiseaux qui nichent en montagne. En plus des espèces rares et en danger, comme le gypaète barbu, ils suivent les oiseaux communs pour connaître leur évolution à long terme dans le cadre d'un programme national appelé STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs). Chaque année, de mai à juillet, les gardes-moniteurs spécialement formés pour cette mission cheminent, quelques journées, sur des parcours et stations fixes en forêt et landes de montagne. Ainsi, à Gèdre et Gavarnie, Philippe Fontanilles observe et écoute le chant des oiseaux dès le lever du jour au moment de leur activité maximale. C'est souvent un fabuleux concert où chaque espèce joue de son propre instrument, facilement reconnaissable pour une oreille avertie. Philippe Fontanilles bague aussi les oiseaux. L'opération consiste à capturer les volatiles et à leur passer la bague, immatriculée, à la patte. Des filets tendus piègent les oiseaux. Ils sont surveillés régulièrement selon les passages. Chaque oiseau pris est manipulé avec précaution. On note son espèce, son sexe et son âge. Il est mesuré, pesé et bagué avant de reprendre son vol. Parmi les oiseaux les plus communs, citons la fauvette des jardins, la fauvette à tête noire et le rouge-gorge familier. Viennent ensuite la mésange charbonnière, le bouvreuil pivoine, le pouillot véloce, le pinson des arbres et le merle noir. Ce travail intègre l'observatoire national de la biodiversité Vigie Nature, piloté par le Muséum National d'Histoire Naturelle. En 2009, un constat important a été fait : la France a perdu 10% de ses oiseaux nicheurs en 20 ans, entre 1989 et 2008. Les espèces les plus touchées vivent dans les régions agricoles (20% de baisse), victimes de l'agriculture intensive, et occupent les bâtiments, granges et clochers (20% de baisse également) où elles sont souvent considérées comme indésirables. La montagne et le Parc national des Pyrénées jouent-ils leur rôle de réservoir et de préservation de la biodiversité ? Ces espèces d'oiseaux communs se portent-elles bien, mieux que la tendance globale ? C'est à ces questions que le suivi à long terme tentera de répondre.



Si vous trouvez un oiseau bagué, relever attentivement le numéro de bague, le lieu, la date, et l'heure où vous l'avez découvert et envoyer votre observation à philippe.fontanilles@pyrenees-parcnational.fr ou au Parc national des Pyrénées, 2 rue des moulins, 65120 Luz Saint-Sauveur Merci !



Les Amis du Parc national des Pyrénées : la flore par passion

Une petite équipe des Amis du Parc national des Pyrénées recense la flore. « Avec Patrick Viala, nous avons commencé voilà une dizaine d'années. Très vite, un petit groupe s'est formé », explique Dominique Rossier, passionné intarissable de la montagne et de ses trésors. « Pour nos débuts en val d'Azun, nous avons inventorié une vingtaine d'espèces protégées ou rares. » Il s'agit d'un véritable partenariat. Le groupe flore des Amis du Parc national des Pyrénées regroupe une vingtaine de bénévoles qui, dès mi-mai, sillonne la montagne. « Cette année, nous nous sommes intéressés aux lycopodes, dits pattes de loup. Ce genre compte parmi les plantes les plus anciennes de l'histoire du règne végétal » raconte, fasciné, Dominique Rossier. « Elles ont 400 millions d'années. Témoins de l'histoire des Pyrénées, ce sont des vestiges vivants qui ont besoin de froid et d'humidité. Nous avons découvert une importante station de lycopodes à massue (*Lycopodium clavatum*) au Soulor, installée le long des pistes de ski de fond, et seulement d'un côté. Comment cela se

fait-il ? On ne sait pas. » Confie-t-il, plus émerveillé qu'interrogatif. Depuis 3 ans, le groupe flore arpente les pieds de falaises calcaires du massif du Gabizos. « C'est plutôt difficile d'accès et pas donné à tout le monde » assure Dominique. « Là, sur une falaise sud, nous avons trouvé trois stations de grémil de Gaston (*Lithospermum gastonii*). Cette petite fleur endémique d'un bleu intense pousse dans les failles calcaires des Pyrénées au-dessus de 1200 mètres d'altitude. Très localisé, le grémil, protégé au niveau

national, est très rare à l'échelle du massif. « Les Amis du Parc national des Pyrénées sont une aide précieuse » confirme Olivier Jupille, responsable flore du Parc national des Pyrénées, « recenser la flore du parc national est un travail de longue haleine et la connaissance doit être sans cesse actualisée. Outre le recensement des espèces, nous effectuons également des suivis concernant les plantes les plus rares pour surveiller leurs évolutions et le cas échéant mettre en œuvre des plans de restauration ou de sauvegarde ».





Les guetteurs du ciel

Réalisé en collaboration avec le CDRP (Centre Régional de Documentation Pédagogique de Midi-Pyrénées), le dernier film du Parc national des Pyrénées vient de paraître. « Les guetteurs du ciel » vous présentent la vie de l'aigle et des marmottes. Ces images inédites, filmées dans le cœur du parc national, mettent en lumière deux espèces emblématiques au fil des saisons.



Patrimoine et insertion

La Maison de la Montagne de Pau, en partenariat avec l'Association de Prévention Spécialisée de l'agglomération paloise, mène des chantiers d'insertion originaux. Ils allient la restauration du patrimoine et l'insertion de jeunes en difficulté. Cet automne, cinq jeunes des quartiers de Saragosse et d'Ousse des Bois à Pau, âgés de 16 à 21 ans,

ont participé, pendant trois semaines, à la restauration de la cabane Sacaze sur la commune d'Aste-Béon (Pyrénées-Atlantiques). Ce projet, pour lequel ils ont été rémunérés, leur a permis de découvrir la montagne, d'acquiescer une première expérience du monde du travail, et de vivre une aventure humaine. Le Parc national des Pyrénées a appuyé et financé cette opération.



Cauterets : un refuge à oiseaux

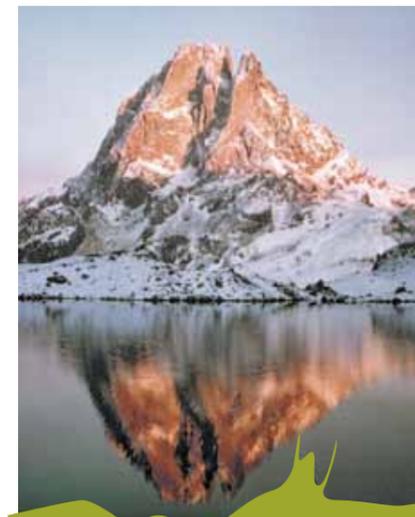
Un refuge pour les oiseaux, voilà la création originale réalisée par le centre de loisirs « Aux 4 Vents » de Cauterets et les agents du Parc national des Pyrénées. Au fil du temps, les enfants ont aménagé pour les oiseaux le terrain mis à disposition par la municipalité. Des nichoirs et des mangeoires ont d'abord été installés pour que les oiseaux puissent manger. Puis, un « hôtel » a été édifié avec différents matériaux pour pouvoir accueillir une grande variété d'insectes. Enfin, en collaboration avec les services techniques municipaux, une mare a été creusée où des plantes aquatiques locales ont été introduites. Les premiers signes de vie dans l'eau – larves, insectes, mollusques – ont déjà été constatés. Cet espace naturel a été enrichi d'arbres fruitiers et d'un petit potager. Des mésanges se sont même installées dans un nichoir et y ont pondu. Tous les jours, de nouvelles espèces d'oiseaux sont présentes sur le site. La réalisation d'un affût permet de les identifier et de les observer sans les déranger. A plusieurs reprises, les gardes-moniteurs de Cauterets ont organisé une sensibilisation aux écoutes de chants. La vie dans l'hôtel à insectes est plus discrète, mais des indices trahissent leur présence. Les enfants entretiennent le refuge, et de nouveaux projets sont prêts à voir le jour.



Le refuge des Espuguettes réhabilité

Le refuge des Espuguettes, propriété du Parc national des Pyrénées sur les hauteurs de Gavarnie, a fait l'objet de travaux de réhabilitation et de mise aux normes. Ceux-ci ont débuté en septembre 2009 et sont maintenant achevés. Le bâtiment est mis aux normes de sécurité incendie et d'hygiène sanitaire.

Afin de satisfaire les nouveaux besoins en énergie, le nombre de panneaux solaires a été augmenté. Les travaux ont par ailleurs été réalisés dans une démarche de Haute Qualité Environnementale. L'opération se monte à 530 000 euros TTC, autofinancée à 50 % par le Parc national des Pyrénées, les 50 % restants étant financés par le Programme FEDER.



Montagne pour tous

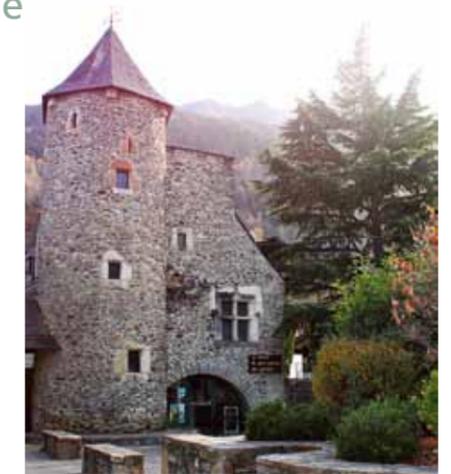
La Maison de la Montagne de Pau et la Maison de l'Enfance de Marancy (Pyrénées-Atlantiques) ont organisé une journée en montagne à destination des publics défavorisés. La 8ème édition de la journée « Montagne pour tous » a donc permis, cette année, à 70 personnes de découvrir la vallée d'Ossau. Quatre gardes-moniteurs du Parc national des Pyrénées ont encadré et animé cette opération. Ils ont fait partager leur culture et leur connaissance du milieu montagnard aux adultes et enfants présents.



Le parc national accueille des Espaces Info Énergie

À partir de novembre et pendant trois mois, le Parc national des Pyrénées proposera, tous les premiers vendredis de chaque mois, des permanences d'Espaces Info Énergie. Elles auront lieu dans les Maisons du parc national de Laruns et Saint-Lary de 9 heures à 12 heures, les vendredis 5 novembre, 3 décembre et 7 janvier. Elles sont ouvertes à tous, sans rendez-vous préalable. Le Parc national des Pyrénées a sollicité le PACT H&D Béarn qui anime depuis 2008 ces Espaces Info Énergie. Créés par l'Agence de l'Environnement et

de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), ils apportent un conseil gratuit et indépendant aux particuliers qui souhaitent effectuer des travaux pour réduire leur consommation d'énergie ou qui veulent investir dans les énergies renouvelables. Des conseillers répondent aux multiples questions sur l'isolation, le chauffage, etc. Ils étudient les projets de rénovation et de construction des particuliers et les orientent vers les aides financières possibles. Rappelons que la réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre est une priorité du Grenelle de l'environnement.



Opération « zéro pesticide » dans six communes du Parc national des Pyrénées

Six communes du Parc national des Pyrénées, Etsaut, Louvie-Soubiron, Ferrières, Cauterets, Luz, Vielle-Aure ont décidé de dire « stop aux pesticides ».

En effet, selon le Commissariat général au développement durable, les pesticides sont présents dans 91% des cours d'eau français. Il y a donc urgence à agir.

Depuis juillet dernier, grâce à un financement de la Convention Interrégionale de Massif des Pyrénées, ces communes élaborent leur plan de

désherbage avec l'aide de la Semadour (Société d'Économie Mixte de l'Adour). Ainsi, en fonction des espaces communaux, elles ont pu définir les méthodes de désherbage alternatives aux pesticides à mettre en oeuvre : paillage, désherbeur thermique, plantes couvre-sol, etc.

Le Parc national des Pyrénées souhaite s'appuyer sur ces communes pilotes pour inciter d'autres collectivités à se lancer dans cette même démarche de réduction d'utilisation de pesticides.



Semaine pour les alternatives aux pesticides

Le Parc national des Pyrénées et le Syndicat mixte pour le développement rural de l'arrondissement d'Argelès-Gazost (SMDRA) s'associent. L'objectif est de poursuivre les actions de sensibilisation menées ces dernières années auprès des utilisateurs non agricoles de produits phytosanitaires (collectivités et particuliers) sur le bassin du gave de Pau. Ce partenariat technique se concrétisera notamment lors de la « Semaine pour les alternatives aux pesticides », dont la 6^{ème} édition nationale aura lieu du 20 au 30 mars 2011. L'objectif est d'accompagner les communes engagées dans une démarche de réduction

des pesticides en sensibilisant l'ensemble des habitants de nos vallées sur les dangers liés à l'usage des pesticides. Ainsi, de nombreuses animations à destination du grand public sont prévues : ateliers de jardinage, conférences, exposition, projections...

Pour connaître l'ensemble du programme et obtenir plus de renseignements, contactez le SMDRA au 05 62 42 64 98, www.valléesdesgaves.com ou consultez le site internet du Parc national des Pyrénées <http://www.parc-pyrenees.com>

Enfin, pour plus d'informations sur la semaine pour les alternatives aux pesticides, rendez-vous sur le site : <http://www.semaine-sans-pesticides.fr>.

Le Parc national des Pyrénées « marche » aux énergies renouvelables

Dès 2008, le Parc national des Pyrénées a été parmi les premières collectivités de la région Midi-pyrénées à investir aux côtés d'EDF dans des certificats Equilibre +. Les partenaires viennent de renouveler leur engagement pour 3 ans.

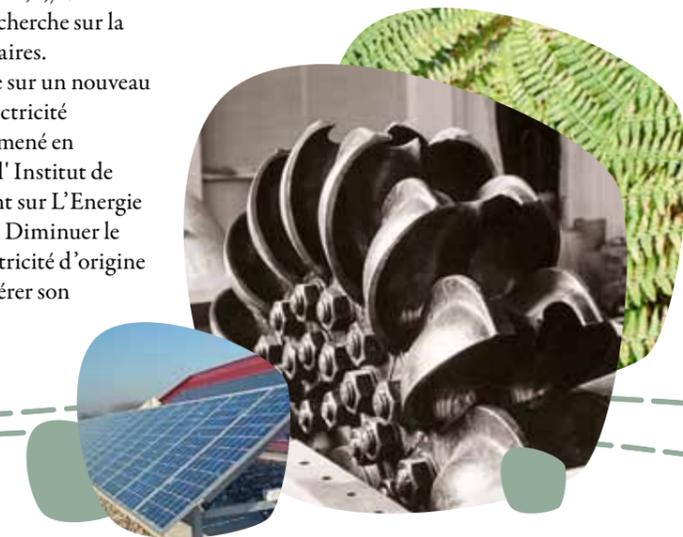
100% de la consommation d'électricité du parc national proviendra de centrales de production EDF certifiées vertes. En effet, EDF produit de l'électricité à partir d'installations utilisant exclusivement des sources d'énergies renouvelables situées sur le territoire national. Ces installations sont certifiées par l'Observatoire des énergies renouvelables (OBSERV'ER).

Le Parc national des Pyrénées achète à EDF des certificats qui représentent l'équivalent

de sa consommation électrique. Ces certificats garantissent au Parc national des Pyrénées que cette quantité d'énergie est produite et injectée sur le réseau EDF via une centrale certifiée « verte ».

De plus, pour chaque certificat, 1,7 € HT sera reversé à un projet de recherche sur la production de panneaux solaires.

Ce projet de recherche porte sur un nouveau procédé de production d'électricité à partir de l'énergie solaire, mené en collaboration avec IRDEP (l'Institut de Recherche et Développement sur l'Énergie Photovoltaïque). L'objectif ? Diminuer le coût de production de l'électricité d'origine photovoltaïque, afin d'accélérer son développement.



Innovation technologique & éco-responsabilité

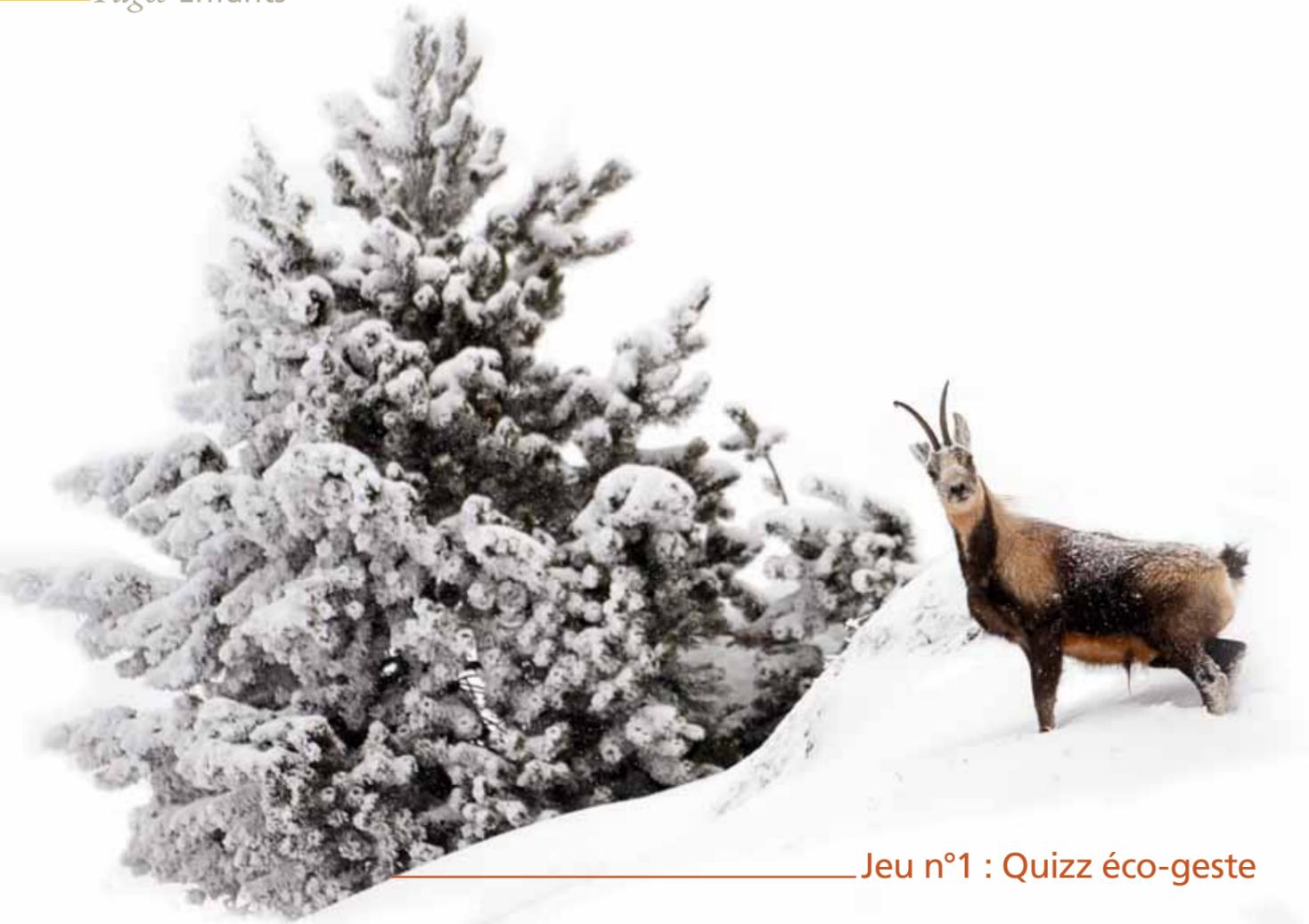
L'établissement Parc national des Pyrénées s'équipe actuellement d'un système de visioconférence permettant de conduire des échanges et des conférences vidéo entre le siège à Tarbes et les six vallées qui composent son territoire.

Plusieurs milliers de kilomètres, par an, seront ainsi économisés. Le bilan carbone du Parc national des Pyrénées n'en sera que meilleur.

Cet équipement permettra d'économiser des déplacements et de la fatigue pour les agents. Il permet d'organiser des réunions de travail, des échanges et de suivre des conférences ou des formations à distance.

Ce projet a reçu un soutien actif, en raison de son caractère innovant, du ministère en charge du développement durable.





Jeu n°1 : Quizz éco-geste

1. Eteins la lumière en quittant une pièce

3 pièces éclairées inutilement chaque soir consomment autant d'électricité :

- qu'un réfrigérateur
- qu'une lampe
- qu'un ordinateur

un réfrigérateur

2. Eteins les appareils électriques sans les laisser en veille (tu ne dois plus voir de petite lumière rouge ou verte)

Les appareils électriques laissés en veille peuvent représenter jusqu'à :

- 2 % de la consommation électrique totale à l'année
- 5%
- 10 %.

10%

Astuce : en branchant vos appareils hi-fi, PC, télévisions... sur une multiprise avec interrupteur, il suffit d'appuyer sur un unique bouton pour éteindre tous ces appareils.

3. Adapte la température de la pièce à ton activité

Dans les chambres à coucher et le salon, les températures idéales sont :

- 20°C pour les chambres, 25°C pour le salon
- 12°C pour les chambres, 15°C pour le salon
- 16°C pour les chambres, 19°C pour le salon

16°C et 19°C

4. Privilégie les courts trajets à pied ou à vélo

Le premier kilomètre effectué en voiture pollue :

- 1,5 fois plus que les suivants
- 2 fois plus que les suivants
- 3 fois plus que les suivants

2 fois plus que les autres

5. Privilégie les transports en commun ou le covoiturage pour les moyens et longs trajets

Astuce : si tu dois te déplacer en voiture avec tes copains pour aller à l'école ou au sport, les parents pourront vous emmener à tour de rôle.

6. Prends une douche plutôt qu'un bain

Une douche consomme en moyenne 50 litres d'eau, alors qu'un bain en consomme :

- 100 litres
- 150 litres
- 250 litres

250 litres

7. Ferme le robinet d'eau lors du lavage des dents, des mains ou du corps

Astuce : utilise un verre d'eau pour te rincer la bouche lors du brossage des dents.

8. Economise le papier

Le papier est fabriqué à partir de bois, qui est coupé dans les forêts. Pour protéger les arbres et les forêts, utilise du papier recyclé et récupère les feuilles qui n'ont pas été utilisées.

Astuce : Utilise les deux faces de chaque feuille de papier, lorsque cela est possible.

9. Trie tes déchets

Bien trier ses déchets contribue donc à préserver l'environnement.

Astuce : Privilégie les appareils qui se branchent sur une prise plutôt que les appareils fonctionnant avec des piles. Et surtout, ne jette pas d'ordures dans la nature !



10. Fabrique ton compost avec tes parents

Nos poubelles contiennent des déchets organiques (épluchures de fruits, légumes, coquilles d'œuf, etc.) pouvant être transformés en compost pour le jardin.

Ces déchets organiques représentent :

- 10%
- 20%
- 30%

de nos poubelles ?

30%

Jeu n°2 : Trie tes déchets

Relie les déchets aux poubelles correspondantes :

Un pot de yaourt 

Un pot en verre de pâte à tartiner 

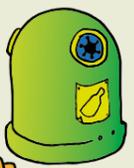
Un carton d'emballage de gâteau 

Une console de jeux 

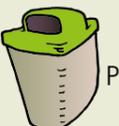
Un chewing-gum 

Un emballage plastique de gâteau 

Une peau de banane 

Colonne à verre 

Poubelle recyclé (jaune) 

Poubelle à ordures ménagères (verte) 

Déchèterie ou magasin 

Composteur 

banane (compost)
Une peau de
(verre)
plastique de gâteau
Un emballage
(verre)
Un chewing-gum
jeux (magasin)
Une console de
gâteau (jaune)
d'emballage de
Un carton
(verre)
de pâte à tartiner
Un pot en verre
(verre)
Un pot de yaourt

Réponses

Les nouveautés de la boutique

Au cœur des paysages exceptionnels du Parc national des Pyrénées vivent de nombreux animaux. Hélène Sorbé, aquarelliste réputée, et Louis-Marie Espinassous, extraordinaire conteur naturaliste, ont mis en scène dans les années 1990, cinq de ces animaux emblématiques (l'isard, le vautour fauve, la marmotte, le desman et l'ours) pour permettre aux enfants de les découvrir par le conte et l'image.

Le parc national a décidé de rééditer cette collection. Ces nouveautés sont disponibles dans les Maisons du parc national et dans la boutique du site internet

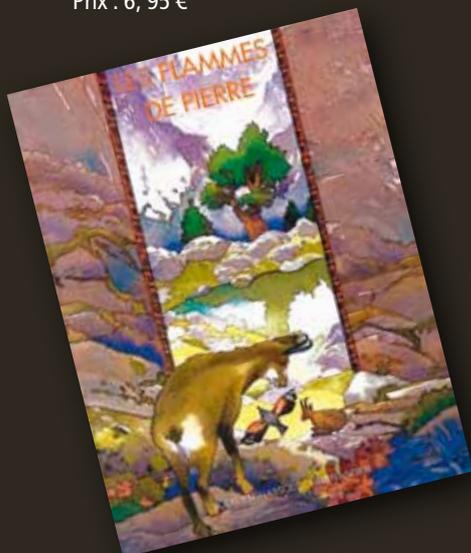
Les Flammes de Pierre

Sarri et Cham, deux petits isards, sautent, gambadent, font les fous sur les prairies et les névés.

En essayant de suivre leur ami Tiko, le tichodrome échelette, Sarri escalade les dangereuses Flammes de Pierre jusqu'aux sommets.

Soudain, l'aigle fonce sur elle. Elle ne devra son salut qu'à un saut fantastique au dessus du ravin. Sauvée, elle retrouve alors son ami Cham pour de nouvelles aventures.

Prix : 6,95 €

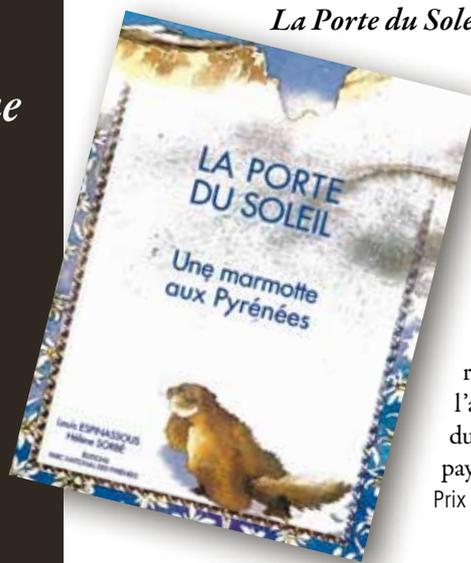


La Porte du Soleil – une marmotte aux Pyrénées

Tina, notre petite marmotte vit paisiblement et en sécurité avec sa colonie sur les pentes herbeuses d'une vallée pyrénéenne.

Mais telle la petite chèvre de Monsieur Seguin, elle ne peut résister à l'appel de l'aventure pour découvrir ce qu'il y a derrière la Porte du Soleil. Et la voilà, grimant vers ces sommets, enivrée de l'odeur de la réglisse. Seule, elle devra se protéger de l'aigle, du renard, de la neige, du froid et du vent. Découvrira-t-elle le merveilleux pays qui se cache derrière la porte du soleil ?

Prix : 6,95 €



La chute de Tête Rouge

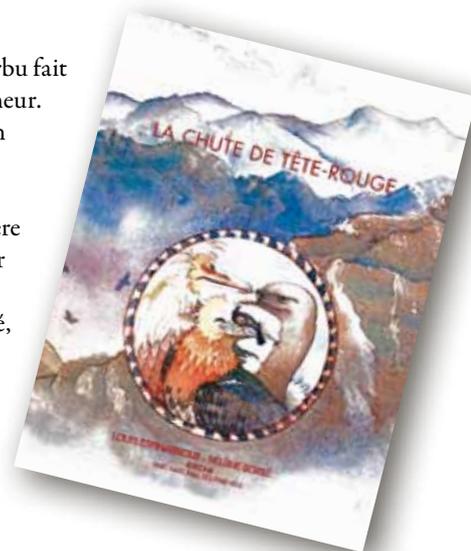
Tête rouge, le jeune gypaète barbu fait son apprentissage de grand planeur.

Mais patatras ! C'est la collision contre la falaise et la chute.

Heureusement, Boulou, le jeune vautour, et Percno, le percnoptère revenu d'Afrique, vont l'assister pendant son immobilisation.

Grâce à la solidarité et à l'amitié, Tête rouge guérira et reprendra confiance pour s'élancer de nouveau dans les airs.

Prix : 6,95 €



Trompette et le monstre du lac

Maman desman a prévenu Trompette le petit desman et ses frères et sœurs : « Quand vous serez adultes, vous devrez toujours vous méfier de l'énorme monstre du lac ».

Trop occupé à jouer avec ses frères et sœurs, Trompette n'écoute guère ce conseil. Lors d'un gros orage, il sera emporté par le torrent. Après bien des aventures et de nombreuses rencontres, Trompette découvrira qui est le monstre du lac !

Prix : 6,95 €



Avec la participation des délégations régionales EDF Aquitaine et Midi-Pyrénées



Imprimé avec des encres végétales sur un papier issu de forêts bien gérées (PEFC) de sources contrôlées et de bois ou fibre recyclés (FSC). ISO 14 001